

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5669

Société : RAE

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MEKKI BERRADA LAMIA

Date de naissance :

08/02/60

Adresse :

17 résidence AMOUR Bd TANTAN

Boulevard Casablanca

Tél. : 06 13 12 687

Total des frais engagés : 817,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr DEHBI Abdellaziz
Médecin Généraliste
Lot 06 RDC. App N°1, Ville Errahma
Municipalité Dar Bouazza, Province d
Casablanca

Date de consultation :

16/08/2013

Nom et prénom du malade :

MEKKI BERRADA LAMIA Age: 63 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Jeulin, Abdellah, Lebda, Athina

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/08/2013

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL
EZOL INN 81
SUD



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la validité des Actes
16/08/12	1. Casablanca	1. Casablanca	120 DH	Dr DEHBI Hocine Médecin Généraliste Lot 86, RDC, Apt N° 1, Ville Casablanca Municipalité Dar Bouazza, Province de Casablanca Nouaceur - Casablanca Tel: 06 52 12 54 9

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE BOURGOGNE Zekoune - Haima 05 22 27 71 44	16/08/12	697,80 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
ODF PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000 00000000	B	00000000 35533411
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Numéro de lot :

LOT 22.159
FAB 06/2022
DDM 06/2025

A consommer de préférence avant fin :

Numéro de lot :
LOT 22.159
FAB 06/2022
DDM 06/2025

A consommer de préférence avant fin :

Numéro de lot :

LOT 22.159
FAB 06/2022
DDM 06/2025

A consommer de préférence avant fin :

ALGANTIL®

PPU 43DH00
EXP 09/2025
LOT 29002 1

GEL

POUR APPLICATION LOCALE

27.50

COMPLEXE RELAXANT

LOT: 230506
DUUO: 05/2026
87,00DH



146-147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
JOUADI Pharmacien Responsable

Laboratoires Deva Pharm
JOUADI Pharmacien Responsable

60 gélules
Voie orale

Favorise l'élim

63,30DH
DLUO: 04/2026
LOT: 230333

Bal
Charbon a

Date :

16/08/2023

ORDONNANCE

- MEXXI BERRADA
LAMIA

6330

- Ballouyl



PHARMACIE DE BOURGOGNE
BERRADA TAZI Halima
341 Bd Zerkoune 27 73 44
Tél: 05 22 27 73 44

27,50

- Spasfin



87,00

- Relaxium 300



159,00 x 3

477,00

- Lisofen 30



43,00

- Algantil 100

43,00 x 3

697,80

Dr DEHBI Abdelaziz
Médecin Généraliste

Lot 66, RDC, Appt N° 1, Ville Errahma
Municipalité Dar Bouazza, Casablanca
Nouaceur, Casablanca
Tél: 06 52 12 54 92

